

Journal d'information de l'Association pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge

> ADEMUB 51 rue des Erables 91220 BRETIGNY 01 60 84 19 10

Site: www.ademub.asso.fr Courriel: romecgeorges@neuf.fr

Mai 2008 - n°35

L'ADEMUB poursuit sa campagne contre le réchauffement climatique!

Mort de Paul Simon,



L'ADEMUB vient de perdre son fondateur. C'est Paul Simon qui, avec un petit groupe d'amis, avait créé en 1992, il y a de cela 16 ans, notre association, bien connue aujourd'hui à Brétigny pour ses actions en faveur de la défense de l'environnement et de la maîtrise de l'urbanisation. C'est, à l'époque en effet, l'urbanisation anarchique de notre ville qui l'avait conduit à créer ce nouvel instrument. Initiateur bien connu de plusieurs associations sur Brétigny, Paul Simon gardait un attachement particulier à l'ADEMUB dont il était d'ailleurs toujours membre. Fidèle aux principes qui ont animé son fondateur en 1992, l'ADEMUB ne saurait lui rendre un meilleur hommage que de continuer à lutter pour la sauvegarde d'un environnement aujourd'hui plus que jamais menacé.

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre 2002)

Editorial

Demain il sera trop tard!

La lutte contre le réchauffement climatique ne peut plus, aujourd'hui, se permettre le moindre relâchement. Il s'agit en effet d'une véritable course contre la montre, et nous risquons tous d'être bientôt rattrapés par ses effets désastreux. Aujourd'hui, nul ne peut plus dire qu'il ne sait pas. Finis les débats à répétition! Ce qu'il nous faut, ce sont DES ACTES! Certes, on sent un peu partout un réel frémissement; les initiatives se multiplient; les pouvoirs publics s'apprêtent à légiférer à la suite du Grenelle de l'environnement. Mais cela sera-t-il suffisant? Et, si les politiques doivent prendre des décisions, tout comme les acteurs économiques, nous sommes nous aussi, à notre niveau de simples citoyens, tous pleinement concernés!

D'où notre volonté de poursuivre notre campagne contre le réchauffement climatique commencée l'an dernier. Notre action se dirige à la fois vers nos responsables élus et vers tous les Brétignolais, plus particulièrement les jeunes et les enfants des écoles.

Pour améliorer notre propre information, nous avons organisé, pour les responsables de l'ADEMUB, un voyage d'études à Chambéry, ville exemplaire en matière de développement durable (voir article page...), et avons rencontré les enseignants de l'IUT de Brétigny, experts en économies d'énergie et en énergies renouvelables (voir page...)

Durant la campagne des Municipales, nous avons adressé aux listes candidates quelque 150 propositions pour un développement durable (Agenda 21) en insistant sur l'**URGENCE** de mettre en place un **PLAN CLIMAT** pour réduire de manière drastique nos émissions de CO2, principalement dans l'habitat et les transports.

La nouvelle équipe municipale, issue des élections de mars 2008, s'est engagée précisément à réaliser un Agenda 21, ce dont nous nous réjouissons. Nous avons écrit, à ce propos, à Monsieur le Maire de Brétigny pour lui indiquer notre volonté de nous investir, sans tarder, dans l'élaboration de cet important document (voir page...).

Par ailleurs, nous allons poursuivre notre travail d'information et de démonstration auprès de tous, dans les lieux les plus divers et par divers moyens : expositions, soirées-débats, films, diffusion d'informations, animations diverses... Point culminant de cette campagne : la semaine du 13 au 18 octobre 2008 avec diverses manifestations à la clé. Nous en reparlerons.

Notre but : donner à chacun des idées, des exemples concrets, des données chiffrées, des adresses lui permettant d'adopter les gestes éco citoyens et contribuer ainsi à préserver la vie sur notre planète.

REJOIGNEZ-NOUS, REJOIGNEZ NOTRE COMBAT ET AGISSONS ENSEMBLE POUR PRESERVER NOTRE AVENIR A TOUS.

Le Bureau de l'ADEMUB

Plan climat et agenda 21 : l'ADEMUB écrit au maire...

La lutte contre le réchauffement climatique et ses effets désastreux exige des actions immédiates. En première ligne de ce combat décisif au niveau local, nous plaçons l'action collective de nos communes. Pour Brétigny, la priorité des priorités pour combattre les émissions du principal gaz à effet de serre, le gaz carbonique, va à la réalisation d'un PLAN CLIMAT, première phase d'un Agenda 21 communal. Nous avons écrit au maire, nouvellement élu, pour lui demander d'entreprendre une action urgente dans ce sens, car il n' y a pas de temps à perdre. Voici le texte de notre lettre...

Brétigny, le 12 avril 2008

Objet : Agenda 21

Monsieur le Maire,

Nous avons appris avec intérêt votre décision de charger Monsieur Parrot, maire adjoint, de la mise en place d'un Agenda 21 pour la ville de Brétigny. Ce choix s'inscrit dans la continuité des engagements pris lors de la campagne des Municipales, notamment au cours de la réunion publique organisée par notre association à l'issue de son Assemblée générale du 8 février dernier. En tant que défenseurs de l'environnement, conscients de l'urgence des mesures à prendre en matière de développement durable, nous nous réjouissons de cet engagement apparaissant de manière explicite dans les attributions de l'un de vos adjoints

Nous vous rappelons, à ce propos, le document que nous vous avons adressé au cours de la campagne et intitulé « Réflexions sur la mise en place d'un Agenda 21 à Brétigny » . Ce texte, limité au volet environnemental, car correspondant à notre objet, renferme près de 150 propositions que nous aimerions voir prises en compte à l'occasion de l'élaboration de l'Agenda 21 municipal.

Nous souhaitons à ce propos attirer votre attention sur un certain nombre d'éléments qu'il nous paraît indispensable de prendre en considération :

- Jour après jour, les études scientifiques qui se multiplient, tendent à valider les hypothèses les plus pessimistes quant aux enjeux de la crise écologique globale qui hypothèque l'avenir de notre planète. Nos marges de manœuvre s'amenuisent de ce seul fait. Plus particulièrement, le risque climatique se conjugue avec la raréfaction des énergies fossiles, premières responsables des émissions de gaz à effet de serre, pour aggraver une situation déjà préoccupante. En l'absence d'une action rapide de notre part, l'accroissement des coûts énergétiques va peser lourd sur les finances d'une collectivité publique comme Brétigny, qui dispose d'un parc immobilier ancien important.
- En conséquence, notre conviction est que la Ville de Brétigny devrait engager, sans attendre la finalisation de cet agenda 21 (qui est par la force des choses un processus assez long), des actions correctives de bon sens en matière d'économies d'énergie, de provisionner dés le premier exercice un budget d'investissement prévisionnel, et d'engager immédiatement l'élaboration d'un plan climat, précédé d'un bilan carbone, de manière à disposer du temps suffisant pour obtenir des résultats significatifs avant la fin du mandat.
- L'élaboration d'un agenda 21 s'accompagne d'une phase de démocratie participative. à laquelle nous souhaitons être partie prenante, aux côtés des autres représentants de la société civile, comme nous en donne le droit notre statut d'association agréée, de surcroît membre (via notre fédération départementale) de France Nature Environnement, qui est l'un des principaux interlocuteurs des pouvoirs publics en matière environnementale, notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, nous nous tenons, en conséquence, dès à présent à votre disposition pour l'élaboration d'un plan climat et d'un agenda 21, et sommes prêts à vous rencontrer pour en parler à la date qui vous conviendra.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour l'ADEMUB Le Président Claude Romec

Copie: Monsieur Michel Parrot, maire adjoint

Voyage à Chambéry : des idées pour Brétigny

Dans le cadre de ses actions en faveur de développement durable, une délégation de l'ADEMUB a été invitée par la ville de Chambéry (Savoie) le18 janvier 2008. Grâce au TGV, ce fut une journée bien remplie qu'on pourrait qualifier de HQE (Haute Qualité Environnementale).

10h: arrivée du TGV à Chambéry et accueil chaleureux par Monsieur VACHETTE, responsable du projet « Développement Durable » de la Ville.

10h10: A pied et accompagnés par Monsieur VACHETTE chevauchant son scooter électrique, nous nous dirigeons vers la **Centrale Solaire des Monts** située à quelques centaines de mètres sur un versant bien exposé.

Il s'agit d'une centrale solaire photovoltaïque qui permet via des panneaux de transformer la lumière du soleil directement en courant électrique. Elle est installée dans un site naturel remarquable dominant la cluse de Chambéry.

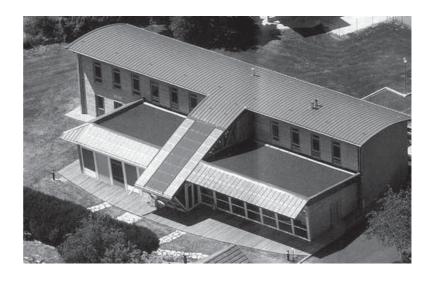
Une première tranche de 860 m² est installée sur des réservoirs d'eau potable, une deuxième de 150 m² sur un bâtiment proche.

La production est d'environ de 120 000 kWh/an. Elle servira en partie à alimenter les pompes des réservoirs d'eau potable (20% environ), le reste étant revendu à EDF dans le cadre de l'obligation d'achat.

Pour un coût total d'environ 500 000•, elle a été financée à 80 % par l'Europe, la Région, l'Ademe et le Conseil Général de Savoie, et à 20% par la Ville.

11h.00: Nous redescendons. Chacun de nous est doté pour la journée d'un « vélo municipal » emprunté à la Vélostation de la gare. Nous suivons fidèlement le scooter électrique de Monsieur VACHETTE. Cap sur la Maison des Energies de Chambéry à moins de 2km...

11h15: Visite commentée de la Maison des Energies de Chambéry (voir photo ci-dessus). Relais de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Ademe), celle-ci a été construite en 2003 selon les exigences de la Haute Qualité Environnementale, démarche consistant à appliquer le concept de développement durable au



secteur de la construction. Grâce au soin pris pour l'intégration dans son environnement, la conception, l'orientation du bâtiment, l'organisation des espaces intérieurs et extérieurs, l'utilisation de matériaux naturels et recyclables, le bâtiment offre un confort thermique, acoustique et visuel optimal. Son fonctionnement est assuré essentiellement par les énergies renouvelables: à 100% pour le chauffage et le rafraîchissement (solaire thermique, bois énergie, eau de nappe) et en partie pour l'électricité (photovoltaïque).

Ce bâtiment, qui intègre toutes les applications relatives aux énergies renouvelables, permet à ses animateurs de bénéficier d'un outil de démonstration pour les visiteurs qui viennent chercher des informations pour leur propre habitation ainsi qu'à la quarantaine de professionnels qui y sont formés.

13h45: Après un repas convivial, nous reprenons nos vélos et suivons notre guide jusqu'à la mairie, bien entendu par un trajet qui nous fait découvrir les vieux quartiers de la ville.

14h30: Nous écoutons M. VACHETTE nous exposer l'Agenda 21 de Chambéry. (Agenda 21 = ce qu'on doit faire pour que le 21e siècle soit viable).

La réflexion a été menée avec la population sur environ 2 ans : 4 ateliers thématiques se sont réunis en huit fois, allant de l'état des lieux à l'approbation par le Conseil municipal.

21 champs d'actions ont été « travaillés » qu'on peut résumer comme suit : eau, nature et biodiversité / transports, déchets, énergie et changement climatique / urbanisme, logement-habitat / industrie, agriculture / éducation, santé, solidarité.

Comme il est impossible ici d'être exhaustif, nous donnerons simplement quelques exemples de mesures concrètes qui pourraient aisément être transposées à Brétigny:

Introduction de clauses sociales ou environnementales dans les marchés publics: - par tranche de 90 000 • d'un marché public, l'entreprise devra proposer 1 mois d'embauche d'une personne en réinsertion - dans les marchés de cantines scolaires, les fruits doivent provenir d'une production locale (moins de 50 km) et une fois par mois, les produits fournis devront provenir du « commerce solidaire ».

16h15: Nous savons (presque) tout des implications de l'agenda 21 de chambéry. Nous, Brétignolais, cela nous fait bien sûr un peu rêver... Sous la houlette de notre guide, nous reprenons nos vélos en direction de la gare où nous les déposons.

16h40: Nous remontons dans le TGV, direction Paris et Brétigny où nous arrivons fourbus mais pleins d'idées à transposer.

Bilan carbone : enjeux et méthodes

L'IUT d'Evry (site de Brétigny) a développé une filière Génie thermique et Énergies, dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Notre association a pu rencontrer plusieurs responsables de formation* et bénéficier d'une présentation approfondie des méthodes et enjeux du Bilan Carbone, outil important de lutte contre le changement climatique.



Rappelons que l'effet de serre, c'est-à-dire la capacité à retenir sur notre planète une partie des rayons du soleil (infrarouges), est indispensable à la vie sur terre. Sans effet de serre, la température à la surface de la terre serait de moins 18 degrés au lieu de plus 15 degrés constatés, en moyenne.

Mais trop d'effet de serre peut être dangereux, car même une « faible » augmentation de la température moyenne terrestre (2 à 4 degrés) suffirait à bouleverser l'ensemble des climats de manière catastrophique. Ainsi, en émettant, par ses activités, des quantités excessives de gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane, protoxyde d'azote...), l'homme est responsable pour l'essentiel du réchauffement global.

Mesurer pour agir : le bilan carbone

Pour lutter contre le réchauffement climatique, pas d'autre moyen que de réduire nos émissions de GES, principalement de gaz carbonique (CO2) émis par la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel...). Mais, avant d'agir, faut-il encore savoir quelles activités sont responsables des émissions et pour quelles quantités. C'est le rôle du bilan carbone.

Le bilan carbone consiste à évaluer périodiquement toutes les émissions de gaz à effet de serre de toutes les activités d'une collectivité. Pour cela, il faut prendre en compte tout le processus de fabrication et de consommation. C'està-dire remonter jusqu'aux fournisseurs et intégrer les biens et services consommés

Cette démarche permet de convertir les activités humaines en « kg équivalent carbone » émis. On parle de **facteur d'émission**, et la mesure finale est la

Tonne Équivalent Carbone (TEC). On peut ainsi comparer les différentes activités et isoler les postes prioritaires. Mais cela suppose qu'on peut identifier la totalité des émissions, ce qui n'est pas simple. Aussi le bilan carbone, qui peut être fait pour un établissement, une entreprise, une ville ou un pays, affiche une précision variable.

Pour la mise en œuvre, des difficultés de collecte des données et de cumul de marges d'erreur se conjuguent. Tout étant lié à tout, quel est le périmètre de calcul ? Par exemple les déplacements domicile – travail doivent être pris en compte, mais leurs tenants et aboutissants peuvent s'éloigner fortement de l'objet de l'étude. D'où et comment viennent les visiteurs...

Le bilan carbone réalisé l'an dernier par la ville de Villiers-sur-Orge fait ainsi apparaître un résultat brut de 234 TEC pour l'activité municipale, patrimoine et services.

Cette mesure de base permet de calculer l'intensité d'émission, mais, à ce stade, elle ne signifie rien. Il faut encore calculer un ratio, qui la rapporte au budget et aux effectifs municipaux, de façon à la rendre comparable aux mesures d'autres villes, et aux résultats des évolutions futures.

Du bilan carbone au bilan énergétique

Il existe trois périmètres d'étude : l'énergie interne, l'énergie externe et les cantines, bâtiments, déchets, relations fournisseurs.

Le bilan énergétique se restreint à l'énergie interne. Or, 80% du bilan carbone porte sur la consommation directe d'énergie. L'objectif du bilan énergétique vise donc à réduire l'impact environnemental et le coût.

L'analyse du bilan énergétique va permettre de discerner cinq types d'interventions, pour un service fourni inchangé:

- consommation inutile hors des périodes de service (lampes qui restent allumées...),
- surconsommations (machines en veille...),
- négligence humaine (robinet laissé ouvert...).

- évolution technologique (non utilisation d'ampoules basse consommation...),
- substitution (énergies renouvelables peut empiéter sur la zone d'impact).

Prochainement l'étiquetage GES devrait devenir obligatoire. Un serveur Internet recensera les bilans carbone de la plupart des produits commercialisés, ce qui facilitera l'élaboration des bilans carbone. On devrait tendre progressivement vers un bilan carbone consolidé au niveau le plus haut (national, international). L'obligation du bilan carbone s'imposera à terme à toute personne morale employant plus de 50 salariés.

En dépit de sa complexité, le bilan carbone est relativement peu onéreux : celui de Villiers-sur-Orge a coûté 8 000 euros. Un organisme public, l'ADEME, met à la disposition des professionnels un outil informatique pour le réaliser.

Dans la lutte contre les gaspillages énergétiques dans les bâtiments, les collectivités disposent d'un autre outil : la thermographie. Il s'agit d'un procédé permettant de mesurer les émissions de chaleur à l'aide d'une caméra infrarouge. C'est un outil, de maniement délicat car sensible à l'environnement et aux conditions d'utilisation, qui peut être cependant utile en usage de proximité pour détecter de manière différenciée les ponts thermiques, les défauts d'isolation et définir des priorités d'intervention et ce, de manière très rapide. C'est l'outil d'investigation privilégié du bilan énergétique, appliqué au patrimoine immobilier.

En observation aérienne, c'est un outil peu performant qui peut cependant faciliter la prise de conscience collective et stimuler les prises de décision.

En conclusion, nous avons toujours intérêt à faire un bilan carbone au plus tôt car les premières économies réalisées sont les plus faciles et les plus rentables, elles permettent de financer par la suite les améliorations les plus difficiles et cependant nécessaires, pour réduire le risque climatique.

Nous remercions «chaleureusement» le professeur Michel Grignon et ses collègues pour leur accueil et leur sens pédagogique. Quelques chiffres...

L'Ile-de-France, c'est...

- 19 % de la population nationale
- 29 % du PIB
- 2,2 % du territoire
- 900 habitants au km² (20 000 dans Paris intra-muros)
- 365 Mt de marchandises échangées/an dont :
 - 39 % en interne
 - 39 % avec l'extérieur
 - 22 % en transit (périphérique, francilienne, grande ceinture ferroviaire, Roissy...)

Chaque Francilien « consomme » 26 t de marchandises par an

Répartition actuelle des modes de transport :

Route: 85 % Rail: 8 %

Voies d'eau : 3,5 % (dont 90 % de

matériaux)

Air: 3,5 % (dont 50 % dans les soutes des avions de ligne)

Le Havre, port maritime de l'Ile-de-France, traite 3 % seulement des transports par rail, contre 30 % respectivement pour Anvers et Rotterdam.

Emissions de gaz à effet de serre (GES) :

Part des transports en France : 26 % (en augmentation), dont

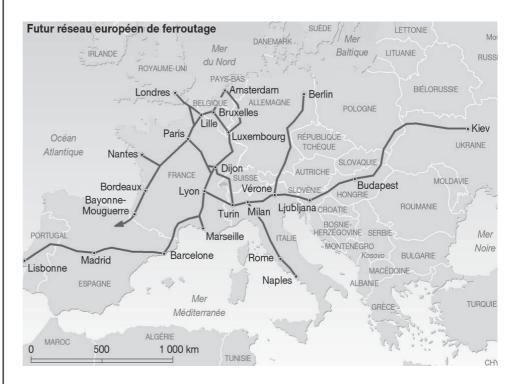
Route: 92 % Air: 3,3 % Rail: 0,64 %



Mettre les camions sur des trains : quelle excellente idée !

Une plate-forme de ferroutage à Brétigny pour quoi faire ?

Annuellement, 365 millions de tonnes de marchandises circulent en l'Ilede-France et chaque Francilien en consomme en moyenne 26 tonnes soit en volume 12 m3/an. Environ 85 % de ces marchandises voyagent par camions et il en résulte une saturation des routes. Mettre ces camions sur des trains, c'est du ferroutage.



Les transporteurs routiers eux-mêmes réclamant le ferroutage, il était temps que des décisions soient prises et des projets engagés. Le Grenelle de l'Environnement aura sans doute été un facteur accélérant les prises de conscience.

Le Schéma Directeur de l'Ile-de-France (SDRIF) prenant en compte cet accroissement du transport routier, affiche son intention de favoriser les voies d'eau, le rail et le transport combiné (aérien inclus). C'est ainsi que la société Réseau Ferré Français (RFF) a fait inscrire dans le Contrat Etat-Région son projet de plate-forme de ferroutage à Brétigny. Elle l'a également présenté au Conseil Général de l'Essonne.

Deux liaisons de ce type fonctionnant déjà en France, RFF lance une étude de faisabilité pour un nouvel axe Nord-Sud assurant la liaison Hendaye - Lille. Le contournement de Paris se ferait par l'est (Grande Ceinture) et la desserte de l'Ile-de-France serait assurée par la plate-forme de Brétigny. A noter que le choix final sera fait par le Ministre des Transports.

Comment cela fonctionne

La plate-forme de 600 m sur 60 m (4 ha environ) serait réalisée à l'emplacement de l'ancienne gare de triage de Brétigny en limite de La Norville. Dans l'axe de cet ouvrage, une seule voie serait conservée pour l'accès des trains et leur chargement de camions.

Leurs provenances? Lille (soit la Belgique, les Pays-Bas, les Pays Baltes, l'Angleterre, etc.) et Hendaye (soit tout le Sud-Ouest, l'Espagne, le Portugal, le Maroc, etc.).

Le trafic étant estimé à 10 trains par jour environ, contenant chacun 22 gros camions ou 40 « petits », cela donnerait un déchargement à Brétigny de 400 camions/jour maximum.

Le déchargement d'un train complet prenant 30 minutes à une heure, RFF étudie actuellement un ajustement horaire permettant une bonne répartition du trafic sur 24 heures.

La nouvelle organisation du trafic ferré se ferait donc sur 3 faisceaux : le ferroutage, les grandes lignes et le RER C.

Où et pourquoi?

Avantage de ce projet : le site existe déjà à Brétigny et RFF est déjà propriétaire du sol ce qui pourrait éviter une enquête publique. A noter que les équipements de manutention restant propriété des fabricants, il y a obligation de bon fonctionnement mais possibilité d'emplois locaux. Outre Brétigny, le site d'Artenay (au nord d'Orléans) avait aussi été évoqué mais il n'y a pas l'emprise suffisante et les coûts seraient plus élevés de 33%.

Il y aurait un autre site possible à l'Est de Paris en limite de Seine-et-Marne. Celuici aurait la préférence des transporteurs mais comme RFF doit demander les « sillons horaires » avec 2 années d'avance, les dés sont probablement déjà jetés.

L'étude de faisabilité pour Brétigny serait lancée en juillet 2008. Compte tenu des travaux nécessaires et du montage des futurs équipements, les premiers trains pourraient arriver vers 2010.

Sur le plan environnemental, le projet présenterait plusieurs avantages :

- Trains à traction électrique (alors que ceux desservant les entrepôts brétignolais de Danone et Coca-Cola sont, pour le moment du moins, à traction Diesel)
- Réalisation d'une étude d'impact avec mesures compensatoires,
- Wagons de « nouvelle génération », ce qui réduirait notablement le bruit par rapport aux wagons actuels.



Où passeront les 400 camions?

Vous l'aurez compris, le ferroutage permet de diminuer notablement le nombre de camions (au moins sur les autoroutes) et de réduire ainsi la pollution.

Toutefois, nous avons beaucoup insisté auprès de RFF sur les conséquences de ce projet sur le trafic local. Le réseau routier environnant semble très

nettement insuffisant pour absorber quotidiennement 400 camions supplémentaires. En effet, tous devraient emprunter la RD19 avant de rejoindre l'A6 à l'Est (via la Francilienne) ou l'A10 à l'Ouest (via la Francilienne ou des routes réservées au trafic local).

Nous avons obtenu que ces problèmes fassent l'objet d'un développement particulier dans « l'étude de faisabilité » et demandé que l'ADEMUB soit consultée dans le cadre de cette étude.

CAMPAGNE 2008 CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE COMMENT AMPLIFIER LE MOUVEMENT ?

Des dates à retenir

Dimanche 18 mai, sur le marché de Brétigny

Exposition, distribution du bulletin ADEMUB INFO, dialogue avec les habitants sur la démarche éco-citoyenne : comment chacun de nous peut réduire ses émissions de gaz à effet de serre et économiser les énergies fossiles sans alourdir son budget.

Samedi 6 septembre, Forum des associations, salle Maison Neuve Sur le stand de l'ADEMUB : les nouveautés de son exposition, démonstrations de matériel, présentation de la campagne d'automne et de ses diverses manifestations.

Semaine du 13 au 18 octobre, *Lieux divers à travers la ville*

Ce sera le point fort de notre campagne. Des manifestations en continu, un dialogue permanent avec les habitants.

Théme : pourquoi et comment habiter et circuler écolo dans Brétigny (Le programme détaillé sera présenté au Forum des associations, en septembre).

Brèves...

Emeutes de la faim : chronique d'un désastre annoncé



La pénurie alimentaire et la flambée des prix (multipliés par 2 ou 3 en quelques années) qui frappent le monde entier vont provoquer, selon le FMI, la mort de centaines de milliers, voire de millions de personnes supplémentaires dans les années à venir (1). Dans 37 pays au moins, on se trouve face à une situation d'urgence alimentaire. Les stocks sont au plus bas depuis 25 ans et vont baisser encore de 5 % en 2008.

Parmi les causes, citons l'insécurité et les guerres, l'exode rural, le réchauffement climatique qui entraîne une sécheresse croissante et limite les productions alimentaires, alors que la population mondiale augmente (6 milliards aujourd'hui, 9 milliards en 2050). S'y ajoute la prolifération de la culture de soja et de colza OGM dans plusieurs pays (Brésil, Argentine, Paraguay, Espagne...) pour nourrir le bétail des pays riches au détriment des productions alimentaires locales.

De plus, 100 millions de tonnes de céréales servent à fabriquer chaque année des agrocarburants, aux USA, en Europe et au Japon principalement, ce qui contribue à aggraver la pénurie. Et pourquoi cela s'arrêterait-il, puisque, en dépit de la flambée des prix du pétrole, les experts du FMI prévoient que le nombre de voitures dans le monde passera de 600 millions d'unités aujourd'hui à 2,9 milliards en 2050, principalement à cause de l'équipement des pays dits « émergents » comme la Chine et l'Inde. Comme il y aura de moins en moins de pétrole et que les nouvelles technologies seront loin de répondre à la demande à des prix abordables, on misera de plus en plus sur les agrocarburants, comme la canne à sucre ou l'huile de palme, par exemple, dont la production se substitue à celle des cultures vivrières et à la sauvegarde des forêts tropicales (Brésil, Indonésie, Congo...).

Conclusion : le carburant des riches (dont nous sommes) et la nourriture de leurs bêtes à viande seront responsables de la mort de faim de millions d'êtres humains, de migrations climatiques massives et de conflits graves..

Alors, refusez les agrocarburants! Refusez les OGM! Mangez bio et réduisez votre consommation de viande! Privilégiez les transports en commun, pratiquez la marche à pied et le vélo!

1 – Selon la FAO, 25 000 personnes meurent de faim chaque jour, soit plus de 9 millions de morts par an, principalement des enfants.

Un plan vélo à Brétigny



Tout un chacun a pu constater qu'un certain nombre d'aménagements cyclables ont été réalisés dans notre ville. Certains d'entre eux sont satisfaisants, d'autres moins, voire nettement moins. Ils sont les prémices d'un véritable « plan communal des liaisons douces ». Une ébauche avait été réalisée en 2006 et fait l'objet d'une première concertation entre la Ville et l'ADEMUB.

Aujourdhui, il importe de finaliser ce plan. L'ADEMUB ayant un certain nombre de propositions à avancer, tant au niveau des itinéraires que des types d'aménagements, nous demandons que le travail de concertation continue et que les itinéraires les plus pertinents soient fixés, puis aménagés dans les mois et les années à venir.

Aménagement des abords de la gare (suite)

La première partie de l'aménagement des abords de la gare de Brétigny, côté est, est terminée. Quelques problèmes demeurent cependant qu'il faudra bien corriger, comme la présence de ressauts excessifs aux traversées de chaussée et en bordure du parvis, l'exiguïté des places de stationnement handicapés, l'absence



de marquage pour l'accès des vélos par la rue d'Estienne d'Orves...et le non respect des règles de circulation et de stationnement de la part d'automobilistes indélicats. La seconde phase des travaux, côté ouest, va commencer courant mai et durer jusqu'au mois de juillet. Un point délicat : l'aménagement du carrefour Clause/Brossolette pour lequel le projet de la gare devra s'harmoniser avec celui de la ZAC des Sorbiers. Il est prévu, à cet endroit, un plateau surélevé à priorité piétonne. En ce qui nous concerne, nous demandons que, sur toute cette zone, qui sera probablement aménagée en zone 30, la priorité soit donnée aux bus et aux circulations douces. Les cyclistes n'ont pas vocation à circuler sur les trottoirs, sauf rares exceptions. Nous demandons que ceux-ci empruntent le couloir de bus pour accéder au garage à vélos placé près de l'entrée de la gare.

La RD 19 sera-t-elle franchissable par les cyclistes et les piétons à Maison Neuve ?

Les travaux de doublement de la RD 19 (reliant RN20 et Francilienne) progressent. L'aménagement des gigantesques échangeurs de Marolles est en bonne voie d'achèvement. Impossible, pour les nombreux cyclistes, avec cette nouvelle infrastructure, de traverser désormais la RD 19 pour atteindre la piste cyclable (encore à construire) longeant la départementale de l'autre côté, et de rejoindre ainsi le sud du département.

La solution, prévue dès 2003 à la demande des associations dont la FCDE*, consistait en l'installation d'un passage semi-enterré avec remblai, ceci afin de limiter les risques d'inondation et d'assurer la sécurité des usagers isolés hésitant à s'aventurer dans un sousterrain éclairé artificiellement.

Or, le passage situé entre Auchan et le rond-point de Marolles (appelé P15) est aujourd'hui pratiquement achevé. Mais,

grave inconvénient, celui-ci est traité en

sous-terrain et en permanence inondé... Nous nous sommes inquiétés de cette situation auprès du Conseil général. Voici la réponse que nous avons reçue : « La solution que vous évoquez n'a pas été retenue en raison de l'important surcoût et de l'impact environnemental que représentait le remblai de la RD 19 au droit des ouvrages. Afin que les passages circulations douces soient maintenus en permanence hors d'eau, je vous confirme que chaque ouvrage sera réalisé en cuvelage étanche en fonction des relevés piézométriques (NDLR: mesurant la compression de l'eau) les plus contraignants. Un équipement hydroélectrique évacuera les eaux de ruissellement de pluie. » Cette réponse nous étonne. Le problème de surcoût invoqué ne semble pas se poser pour les aménagements destinés à faciliter partout le passage des voitures. De même, l'impact environnemental, qui n'apparaît pas rédhibitoire, ne semble pas non plus poser de problème, ailleurs, pour les ouvrages routiers. Ainsi, à hauteur de Vert-le-Grand, il existe un passage inférieur avec remblai de ce type pour voitures dont l'impact environnemental n'a, semble-t-il, suscité aucune interrogation. Enfin, chacun sait que les nombreux passages sous-terrains existants, souvent mal éclairés, sales, tagués, malodorants et inondés en cas de pluie, deviennent fréquemment impraticables, car ils entretiennent chez les usagers un sentiment d'insécurité. Et qui peut nous assurer que, dans ce secteur où l'eau est partout à fleur de terre, le matériel hydroélectrique présentera en permanence et sur le long terme l'efficacité voulue ?

*Fédération pour les circulations douces en Essonne, dont l'ADEMUB est membre fondateur.



Une amie de l'ADEMUB souffle sa troisième bougie



L'Association « Pour les Potagers d'Insertion du Val d'Orge » (PPIVO) créée en 2005 fête aujourd'hui ses 3 ans. Déjà! Ce fut trois ans de travail constant pour progresser, trois ans de ténacité, trois ans de recherche constante de soutiens pour gagner en crédibilité mais surtout trois ans d'une recherche opiniâtre de terrains disponibles!

L'année 2008 s'annonce comme l'année du changement, mais surtout **une bonne année**. Pourquoi ? Parce que...

- un terrain cultivable de 8100 m2 lui est offert en bail rural et c'est la première pierre de l'édifice.
- un autre terrain (loin d'être cultivable celuilà) est également proposé par la commune,
- un soutien fort du Conseil Général a été obtenu et surtout...
- un accord de la Direction du Travail d'Evry en vue d'un Agrément pour la création de 2 à 4 emplois et permettre ainsi un démarrage effectif du jardin d'insertion. *Et, cerise sur le gâteau...*
- un prix « **spécial encouragement** » décerné à PPIVO par le Conseil Général au titre du **développement durable et solidaire.**

Si vous aussi voulez maintenant soutenir l'association PPIVO, adressez-vous à son président Pierre Bernardinis (qui est aussi membre de l'ADEMUB) au 4 rue de Provence à Brétigny.

Tél.: 01 60 84 40 33

Courriel: pierre.bernardinis@orande.fr

Sommaire

Page 1:

Mort de Paul Simon, fondateur de l'ADEMUB Editorial

Page 2:

Plan climat et agenda 21 : l'ADEMUB écrit au maire

Page 3:

Voyage à Chambéry : des idées pour Brétigny

Page 4:

Bilan carbone : enjeux et méthodes

Page 5 et 6:

Une plate-forme de ferroutage à Brétigny pour quoi faire ?

Page 6, 7 et 8:

Brèves

A voir absolument...

A voir absolument! Ciné 220 à Brétigny, le jeudi 5 juin à 20h30



Un film documentaire somptueux et engagé du Canadien Rob Stewart.

Celui-ci y prend le contre-pied du mythe stupide du « requin mangeur d'hommes » et nous montre, en revanche, comment la rapacité humaine menace d'extinction ces espèces pourtant indispensables aux équilibres écologiques marins.

Film suivi d'un débat avec l'intervention de **Bernard Séret**, chercheur spécialiste des requins au Muséum national d'histoire naturelle.

Organisation: Coopération avec la nature, Réseau Mémoire de l'Environnement et ADEMUB

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2008
3 tarifs de cotisation annuelle : Simple 15 • - couple 22 • (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux associations de défense de l'environnement) - petits budgets : étudiants, personnes en difficulté, 8 •
ADEMUB - Président : Claude ROMEC, 51, rue des Érables - 91220 Brétigny-sur-Orge Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30, rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge
NOM :
Adresse:
Courriel: Tél:
J'adhère (ou renouvelle ma cotisation) à l'ADEMUB pour 2008. Ci-joint ma cotisation de •
(le chèque à l'ordre de l'ADEMUB doit être envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).